

ACTION URGENTE

GAMBIE. PLUSIEURS PERSONNES ARRÊTÉES APRÈS UNE DISTRIBUTION DE TEE-SHIRTS

Un ancien ministre de l'Information et de la communication et trois autres hommes ont été inculpés de trahison après avoir distribué des tee-shirts de la Coalition pour le changement en Gambie (CCG) appelant à en finir avec la dictature. Les quatre hommes sont détenus à Banjul, la capitale du pays, sans aucun contact avec leurs proches ni leurs avocats.

Amadou Scattred Janneh, Michael C. Ucheh Thomas, Modou Keita et Ebrima Jallow ont été présentés devant le tribunal de première instance de Banjul le 13 juin. L'affaire a depuis été transférée à la Haute Cour, le tribunal de première instance n'étant pas compétent pour juger les cas de trahison. Les quatre hommes sont toujours détenus à la prison Mile.

Amadou Scattred Janneh, qui a la nationalité américaine, a été arrêté à son bureau le 7 juin parce qu'il était en possession de tee-shirts de la CCG sur lesquels il était inscrit *End to Dictatorship Now* (« En finir immédiatement avec la dictature »). Michael C. Ucheh Thomas, ressortissant du Nigéria, et Modou Keita et Ebrima Jallow, deux Gambiens, ont été arrêtés le même jour et accusés d'avoir imprimé ces tee-shirts. On ignorait où se trouvaient ces quatre hommes jusqu'à ce qu'ils soient présentés devant le tribunal de première instance de Banjul, le 13 juin.

Selon Ndey Tapha Sosseh, la porte-parole de la CCG, « [L]a Coalition pour le changement en Gambie est une organisation dont l'objectif est de mettre un terme à la dictature dans le pays ainsi qu'au climat de peur qui a tant rongé la société gambienne. »

Amnesty International considère que le placement en détention d'Amadou Scattred Janneh, Michael C. Ucheh Thomas, Modou Keita et Ebrima Jallow et les charges retenues contre eux représentent une violation de leur droit à la liberté d'expression, de réunion et d'association. Amnesty International pense que ces hommes sont des prisonniers d'opinion et demande leur libération immédiate et inconditionnelle.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais ou dans votre propre langue :

- dites qu'Amnesty International considère que les charges retenues contre Amadou Scattred Janneh, Michael C. Ucheh Thomas, Modou Keita et Ebrima Jallow représentent une violation de leur liberté d'expression, de réunion et d'association et demandez que les autorités abandonnent les poursuites à leur encontre et les libère immédiatement et sans condition ;
- rappelez aux autorités gambiennes que de telles actions représentent une violation des traités régionaux et internationaux relatifs aux droits humains, notamment du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) et de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 1^{er} AOÛT 2011 À :

Président de la Gambie :

Dr. Alhaji Yahya Jammeh
Private Mail Bag
State House
Banjul, Gambie

**Formule d'appel : *Your Excellency*, /
Monsieur le Président,**

Ministre de l'Intérieur et chargé des

ONG :

Ousman Sonko
21 OAU Boulevard
Banjul

Gambie

Courriel : oussonko@yahoo.com

**Formule d'appel : *Dear Minister*, /
Monsieur le Ministre,**

Copies à :

Commissaire des affaires politiques,
paix et sécurité de la CEDEAO

Grl. Mahamane Toure
ECOWAS Executive Secretariat,
60, Yakubu Gowon Crescent, Asokoro
District P.M.B 401 Abuja, Nigéria

**Formule d'appel : *Dear Minister*, /
Monsieur le Ministre,**

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Gambie dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

GAMBIE. PLUSIEURS PERSONNES ARRÊTÉES APRÈS UNE DISTRIBUTION DE T-SHIRTS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Amadou Scattred Janneh est l'ancien ministre gambien de la Communication, de l'information et des techniques de la communication. Il a enseigné plusieurs années durant en tant que maître de conférences au sein du département d'études africaines et afro-américaines de l'Université du Tennessee (University of Tennessee), à Knoxville, aux États-Unis.

Les journalistes et les militants défenseurs des droits humains sont régulièrement victimes de violations de leurs droits fondamentaux, notamment d'arrestations et de placements en détention, de torture, de procès iniques, de harcèlement, d'agressions et de menaces de mort, ce qui rend leur travail extrêmement difficile. Plusieurs journalistes ont été harcelés, menacés, arrêtés illégalement et placés en détention parce qu'ils étaient soupçonnés d'avoir fourni des renseignements à des sites d'information en ligne ou à des publications ou des journalistes étrangers.

En 2006, Ebrima Manneh a été arrêté dans des circonstances semblables et a été victime de disparition forcée. En 2005, Deyda Hydera, l'ancien président du syndicat de la presse gambienne, a été exécuté de manière extrajudiciaire.

AU 190/11, AFR 27/002/11, 20 juin 2011

